



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 91998

Texte de la question

Mme Martine Carrillon-Couvreur attire l'attention de M. le Premier ministre sur la question des accidents de la vie courante. En effet, ces accidents sont extrêmement nombreux et représentent plus de 11 millions d'accidents, 20 000 décès par an et 4,5 millions de blessés légers ou graves. Ce phénomène engendre des conséquences invalidantes ou handicapantes. Par ailleurs, aucune véritable politique publique n'est mise en place pour remédier à ces divers accidents et il semblerait qu'un programme de lutte contre ces accidents doive être encouragé de manière nationale et interministérielle. Elle lui demande de bien vouloir lui indiquer son sentiment sur cette question.

Texte de la réponse

Le Gouvernement est attentif à la lutte contre les accidents de la vie courante et à la réduction du nombre de décès et de blessures, trop nombreux encore. L'État s'est d'ailleurs mobilisé en organisant des campagnes de communication visant à mieux informer nos concitoyens afin d'éviter ces accidents qui ont parfois des conséquences dramatiques. Le Premier ministre a pris bonne note des propositions opérationnelles formulées par le collectif d'associations qui avait déposé un dossier de candidature pour l'attribution du label « grande cause nationale » pour 2011. Il a demandé à ce que ces propositions fassent l'objet d'un examen au cours des prochaines semaines par les ministères concernés, dans la perspective d'un renforcement de la dynamique d'action interministérielle initiée sur ce sujet par le plan de prévention de 2005.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Carrillon-Couvreur](#)

Circonscription : Nièvre (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91998

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 octobre 2010, page 11502

Réponse publiée le : 4 janvier 2011, page 27